

# Insee Conjoncture

Bourgogne-Franche-Comté



N°13

Mai 2018

## Bilan économique 2017

### Bonne dynamique économique en 2017

### **Avertissement**

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de février à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

### **Signes conventionnels utilisés**

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

# Sommaire

<b>Synthèse régionale</b>	<b>4</b>
Bonne dynamique économique en 2017	
<b>Contexte national</b>	<b>5</b>
L'économie française progresse vivement en 2017	
<b>Emploi</b>	<b>6</b>
L'emploi se développe soutenu par l'intérim et les services marchands	
<b>Chômage</b>	<b>8</b>
Recul du taux de chômage pour la troisième année consécutive	
<b>Démographie d'entreprises</b>	<b>10</b>
Toujours plus de créations, moins de défaillances	
<b>Construction</b>	<b>12</b>
La reprise se confirme pour les constructions de logements	
<b>Tourisme</b>	<b>14</b>
Fréquentation record dans les hôtels et campings de la région	
<b>Transport</b>	<b>16</b>
Forte progression du fret routier intrarégional	
<b>Agriculture</b>	<b>18</b>
Des niveaux production élevés	
<b>Frontaliers</b>	<b>20</b>
L'emploi frontalier continue de progresser	
<b>Définitions</b>	<b>22</b>

# Synthèse régionale

## Bonne dynamique économique en 2017

Guillaume Volmers, Insee Bourgogne-Franche-Comté

Dans un contexte national dynamique, l'économie de la Bourgogne-Franche-Comté confirme en 2017 l'amélioration et les signes encourageants perçus en 2016.

### L'emploi se développe, soutenu par l'intérim et les services marchands

En 2017, la Bourgogne-Franche-Comté gagne 6 300 emplois, une hausse de 1,1 % en un an, cependant moins dynamique qu'au niveau national (+ 1,6 %). Le dynamisme de l'intérim, qui progresse de 14 % et crée 5 000 emplois, y est pour beaucoup.

Le secteur tertiaire marchand hors intérim continue de se développer, même si le rythme est moins soutenu qu'en 2016. Pour la première fois depuis près de dix ans, les effectifs salariés de la construction augmentent. L'industrie perd toujours des emplois, mais nettement moins qu'au cours des cinq dernières années. De plus, contrairement à l'an dernier, ce recul ne concerne plus toutes les activités industrielles.

### L'emploi frontalier continue de progresser

Fin 2017, 34 300 actifs habitent dans la région et travaillent en Suisse, une hausse de 1,8 % en un an. Cette progression, qui s'inscrit dans une tendance de long terme, est nettement plus appuyée que l'an dernier.

### Recul du taux de chômage pour la troisième année consécutive

Le taux de chômage régional recule de 1,2 point en un an et s'établit à 7,6 % fin 2017. Cette baisse profite à tous les départements, et davantage à ceux où le

taux de chômage était le plus élevé. Les écarts départementaux tendent ainsi à se réduire.

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi diminue en catégorie A (personne n'ayant exercé aucune activité dans le mois) alors qu'il augmente pour les catégories B et C (personne ayant eu une activité réduite).

La reprise économique bénéficie davantage aux hommes et aux jeunes de moins de 25 ans, moins aux femmes et aux seniors.

### Toujours plus de créations d'entreprises, moins de défaillances

Pour la deuxième année consécutive, le contexte régional est favorable pour les créations d'entreprises. Après une hausse de 2,5 % en 2016 en Bourgogne-Franche-Comté, elles augmentent de 3,5 % en 2017. Comme l'an dernier, ce sont les entreprises individuelles hors régime du micro-entrepreneur qui portent cette dynamique. La baisse des défaillances amorcée en 2016 se poursuit et confirme la vitalité retrouvée de l'économie régionale. Ce rebond reste cependant moins élevé qu'au niveau national.

### La reprise se confirme pour les constructions de logements

Permis de construire et mises en chantier progressent fortement en Bourgogne-Franche-Comté, +14 % et +20 %. Ces rythmes sont supérieurs au niveau national.

Si les ventes de logements neufs reculent pour la première fois en cinq ans, la région reste parmi les moins chères de France. La conjoncture ne profite toutefois pas au non résidentiel, dont les surfaces autorisées à la construction repartent à la baisse.

### Forte progression du fret routier intrarégional

Le fret routier progresse fortement en Bourgogne-Franche-Comté grâce à l'augmentation des échanges intrarégionaux. Les immatriculations de véhicules neufs décrochent par rapport à la tendance nationale, grevées par la forte baisse dans le Doubs. Le transport aérien progresse peu en comparaison de l'ensemble du pays et reste très marginal.

### Fréquentation record dans les hôtels et campings de la région

La fréquentation touristique est en hausse de 4 % en 2017 par rapport à 2016. Elle progresse davantage dans les campings (+ 10 %) que dans les hôtels (+ 2 %). Le nombre de nuitées est à un niveau jamais atteint, porté par le retour de la clientèle étrangère. L'embellie concerne les huit départements de la région, à l'exception de l'hôtellerie du Jura.

### Agriculture : des niveaux de production élevés

En 2017, les grandes cultures renouent avec des rendements satisfaisants. Les vendanges sont d'un bon niveau, à l'exception notable du Jura. Dans une filière bovine en difficulté, les exportations de jeunes bovins atteignent un nouveau record. Les livraisons de lait, en hausse à partir du mois de juin, se maintiennent au niveau de 2016. ■

# Contexte national

## L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

### La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %) portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : + 2,5 % après + 1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 5,3 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

### L'économie française accélère franchement en 2017

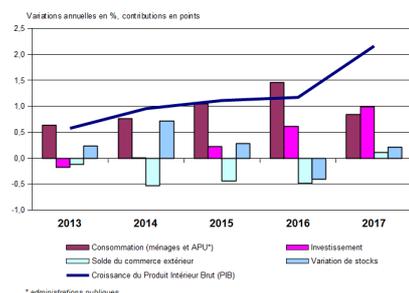
En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (figure 1).

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en

2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

### 1 Évolution du PIB en volume et contributions à cette évolution

L'investissement est le facteur contribuant le plus à la croissance du PIB en 2017



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016) faisant suite à des replis les années précédentes dont - 4,6 % en 2015).

### La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution des livraisons de matériels militaires, l'investissement public accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics. Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà

dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

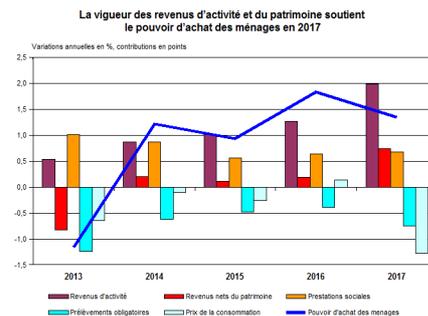
### L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

### Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %) (figure 2).

### 2 Évolution du pouvoir d'achat des ménages et de ses composantes



Source : Insee, comptes nationaux, base 2010

Source : Insee, comptes nationaux, base 2010.

# Emploi

## L'emploi se développe, soutenu par l'intérim et les services marchands

En 2017, la Bourgogne-Franche-Comté gagne 6 300 emplois, une hausse de 1,1 % en un an cependant moins dynamique qu'au niveau national. Avec 5 000 nouveaux emplois, soit une hausse de 14 %, l'intérim atteint un nouveau record. Le secteur tertiaire marchand hors intérim continue de se développer, même si le rythme est moins soutenu qu'en 2016. Pour la première fois depuis près de dix ans, les effectifs salariés de la construction augmentent. L'industrie perd toujours des emplois, mais nettement moins qu'au cours des cinq dernières années.

Guillaume Volmers, Insee

Fin 2017, la Bourgogne-Franche-Comté compte 601 900 salariés dans les secteurs principalement marchands, hors agriculture et particuliers employeurs. C'est 6 300 de plus qu'un an auparavant, soit une progression de 1,1 %. Après une décennie en berne, c'est la deuxième année consécutive où l'emploi est en hausse dans la région. La situation est cependant moins favorable qu'au niveau national, où la hausse de l'emploi atteint 1,6 %, confirmant ainsi la poursuite du décrochage par rapport à la France métropolitaine. La Bourgogne-Franche-Comté, comme les quatre autres régions limitrophes de l'Île-de-France, fait partie des cinq régions dont la dynamique est la plus faible (*figure 1*).

### De plus en plus d'intérimaires

Le nombre d'intérimaires dans la région culmine à 41 000 en fin d'année, soit 7 % de l'emploi salarié marchand. C'est 5 000 de plus que l'an dernier, une hausse de 14 % dans la lignée de 2016 (*figure 2*) et deux fois plus rapide qu'au niveau national (*figure 5*).

L'intérim est en hausse dans tous les départements. Dans le Doubs, qui concentre près du tiers des effectifs intérimaires de la région, la progression atteint 25 %. Elle est également forte en Haute-Saône, 19 %, et dans le Territoire de Belfort, 17 %.

### La croissance du secteur tertiaire continue, même hors intérim

Le secteur tertiaire marchand hors intérim gagne 1 800 emplois, principalement dans les services aux entreprises, l'hébergement-restauration et le commerce. À l'inverse, les services aux ménages, financiers et immobiliers ainsi que les activités de transport perdent des emplois. Au global, la hausse régionale de 0,5 % est bien au-dessous de la moyenne nationale, qui s'établit à 1,6 %.

Le nombre d'emplois du secteur tertiaire marchand hors intérim croît dans sept des huit départements de la région en 2017 et particulièrement dans le Doubs et la Saône-et-Loire. Seule la Nièvre perd des emplois dans ce secteur (*figure 3*).

Le commerce, qui représente plus du tiers des emplois tertiaires hors intérim de la région, en a gagné en particulier en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire. Au contraire, le Doubs et le Territoire de Belfort ont moins de salariés dans ce secteur que fin 2016.

### Moins de pertes d'emplois dans l'industrie

En 2017, la Bourgogne-Franche-Comté perd 700 emplois industriels quand les effectifs nationaux restent stables. Cette baisse de 0,4 % marque toutefois une amélioration : ces cinq dernières années,

l'industrie régionale perdait en moyenne 2 % de ses emplois par an. Au 4<sup>e</sup> trimestre, l'emploi industriel augmente même légèrement. De plus, le recul ne concerne plus toutes les activités industrielles, contrairement à 2016 : l'industrie agro-alimentaire en effet est en hausse de 1,5 %.

Dans le Jura et dans l'Yonne, l'emploi salarié industriel augmente, notamment dans l'agro-alimentaire. Dans le Territoire de Belfort il est également en hausse, porté par la fabrication de biens d'équipement. Les effectifs se stabilisent dans le Doubs et baissent dans les autres départements.

### Légère reprise de l'emploi dans la construction

La région gagne 300 emplois dans la construction fin 2017. Une progression de 0,5 % plus faible qu'au niveau national, où elle atteint 2,3 %. L'activité est certes fluctuante dans ce secteur, mais c'est la première fois depuis 2008 que la Bourgogne-Franche-Comté gagne des salariés dans la construction sur une année (*figure 4*).

La plupart des départements de Bourgogne-Franche-Comté profitent de cette amélioration, en particulier la Côte-d'Or où l'emploi dans la construction augmente de 1,5 %. Seules la Saône-et-Loire et la Nièvre font exception. ■

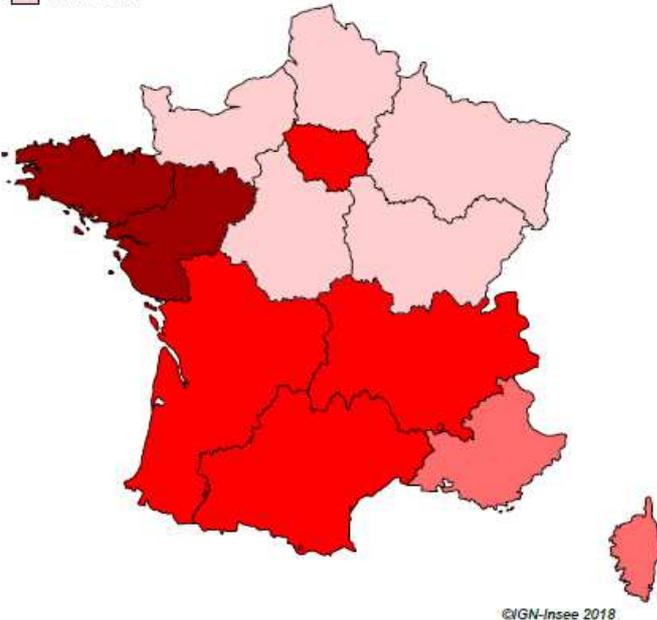
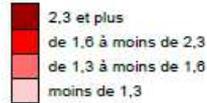
### Pour en savoir plus

- Ulrich A., Volmers G., « Une conjoncture favorable en Bourgogne-Franche-Comté fin 2017, mais moins dynamique qu'au niveau national », *Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté*, n° 12, avril 2018

### 1 Evolution régionale de l'emploi salarié

France hors Mayotte : 1,6 %

Glissement annuel 2017-2016 (en %)



©IGN-Insee 2018

Notes : données CVS.

Champ : France hors Mayotte. Emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

### 2 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

en %

Secteur d'activité - NAF rév. 2, 2008	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2016/2011 (1)	
		Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne-Franche-Comté	France hors Mayotte	Bourgogne-Franche-Comté
Industrie	171,3	-0,4	0,0	-1,9	-0,9
Industrie agro-alimentaire	25,5	1,5	1,2	-0,4	0,2
Energie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	12,0	-0,4	-1,2	-0,6	-0,1
Biens d'équipement	23,2	-1,7	-0,2	-2,6	-1,4
Matériels de transport	23,8	-2,4	-0,1	-3,4	-1,2
Autres branches industrielles	86,7	-0,1	0,0	-1,8	-1,4
Construction	50,2	0,5	2,3	-3,1	-2,0
Tertiaire marchand	380,4	1,8	2,0	0,4	0,8
Commerce	120,9	0,5	0,8	-0,3	0,1
Transports	52,1	-0,3	0,6	-0,5	-0,0
Hébergement - restauration	31,7	2,6	3,4	0,6	1,1
Information - communication	8,6	0,4	3,0	-0,1	0,9
Services financiers	22,5	-0,7	0,4	-0,7	0,5
Services immobiliers	6,8	-2,1	-0,7	-1,1	0,2
Services aux entreprises	67,2	2,2	3,0	1,4	1,7
Services aux ménages	29,6	-2,2	-0,2	0,6	0,7
Intérim	40,9	14,0	8,2	3,4	3,1
<b>Total</b>	<b>601,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,2</b>

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

### 3 Emploi salarié par département et par secteur

en %

	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Côte-d'Or	129,7	-1,9	1,5	1,1	0,9	11,9	0,5
Doubs	127,6	0,0	0,7	3,7	-0,5	25,0	2,3
Jura	54,5	1,1	0,3	1,4	0,8	7,3	1,2
Nièvre	36,4	-1,3	-0,3	-0,1	0,0	15,2	-0,4
Haute-Saône	39,5	-0,8	1,3	3,3	0,3	18,7	1,5
Saône-et-Loire	115,2	-1,2	-0,7	1,1	1,2	4,7	0,2
Yonne	67,7	0,7	1,0	1,7	0,6	7,4	1,4
Territoire de Belfort	31,2	0,9	0,9	2,6	-0,8	17,0	2,0
Bourgogne-Franche-Comté	601,9	-0,4	0,5	1,8	0,5	14,0	1,1

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

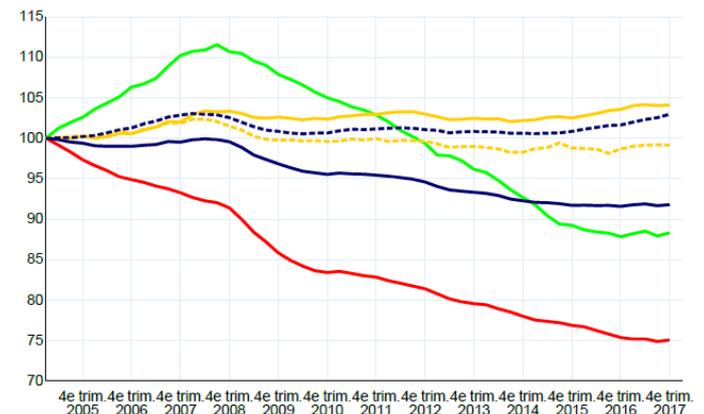
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

### 4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands hors intérim en Bourgogne-Franche-Comté



en indice base 100 au 2005 T1

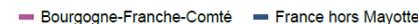


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

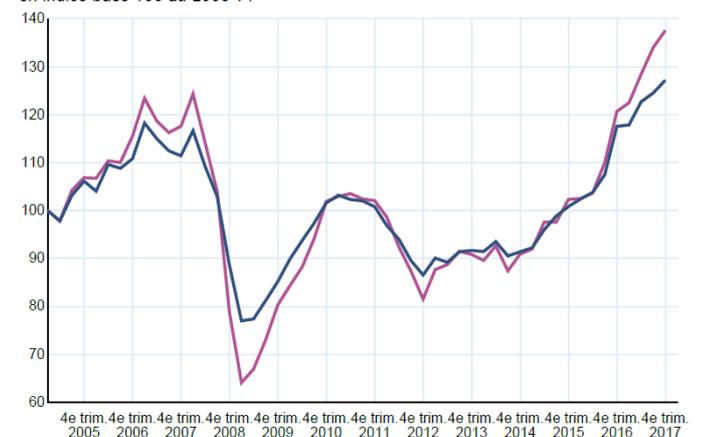
Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

### 5 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire



en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

# Chômage

## Recul du taux de chômage pour la troisième année consécutive

Fin 2017, le taux de chômage, au sens du Bureau international du travail, en Bourgogne-Franche-Comté est de 7,6 %, en baisse de 1,2 point sur un an. Tous les départements profitent de l'embellie. Le nombre d'inscrits à Pôle emploi diminue en catégorie A (personne n'ayant exercé aucune activité dans le mois) alors qu'il augmente pour les catégories B et C (personne ayant eu une activité réduite). Ces évolutions sont plus favorables pour les hommes et les jeunes de moins de 25 ans, qui bénéficient ainsi davantage de la reprise économique.

Guillaume Volmers, Insee

L'activité reprend progressivement depuis trois ans. Après avoir atteint un pic fin 2014, 9,2 % en Bourgogne-Franche-Comté, le taux de chômage reculait de 0,3 point en 2015 et de 0,4 point en 2016. Cette année, son recul s'accélère.

### Forte baisse du taux de chômage

Fin 2017, le taux de chômage tombe à 7,6 %, contre 8,6 % au niveau national. Une baisse très importante dans un cas comme dans l'autre : - 1,2 point (*figure 1*). La Bourgogne-Franche-Comté figure au troisième rang des régions les moins touchées par le chômage.

Le chômage recule dans tous les départements de la région et les écarts se réduisent. La plus forte baisse, - 2 points, profite au Territoire de Belfort, qui garde le taux de chômage le plus élevé à 8,7 %. La baisse la moins prononcée, - 1 point, concerne le Jura, département le moins touché avec un taux de chômage à 6,4 % (*figure 2*).

Le chômage baisse en 2017 dans toutes les zones d'emploi de la région. Celles de Belfort-Montbéliard-Héricourt et Morteau bénéficient davantage de l'embellie avec

une baisse de 2,2 et 2,1 points. C'est toujours la zone d'emploi de Beaune qui détient le taux le plus bas à 5,8 % juste devant celle de Lons-le-Saunier à 5,9 %. Deux zones d'emploi situées en Saône-et-Loire ont les plus forts taux de chômage de la région : Le Creusot-Montceau à 9,8 % et Autun à 9,5 %, des territoires où l'industrie était très présente et a souffert de la crise.

### Baisse des demandeurs d'emploi de catégorie A, augmentation des B et C

Les demandeurs d'emploi de catégorie A sont les inscrits à Pôle emploi qui n'ont eu aucune activité au cours du mois. Ils sont 127 100 en Bourgogne-Franche-Comté fin 2017, soit une baisse de 3,7 % par rapport à fin 2016 nettement plus marquée que celle de 0,2 % de la France métropolitaine (*figure 3*). Tous les départements de la région sont concernés par ce recul, qui va de - 1,3 % en Saône-et-Loire à - 7 % dans le Territoire de Belfort.

Les demandeurs d'emploi de catégorie B et C sont les inscrits à Pôle emploi qui ont eu une activité réduite rémunérée au cours du mois. Ils sont

91 100 dans la région fin 2017, soit une hausse de 7,6 % par rapport à fin 2016. La conjoncture favorable incite en effet les personnes qui ont un emploi à temps partiel non voulu à s'inscrire à Pôle emploi dans l'espoir d'améliorer leur situation.

### La reprise profite en premier lieu aux jeunes et aux hommes

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A baisse plus fortement pour les moins de 25 ans avec - 8,6 % et les hommes avec - 5,6 %.

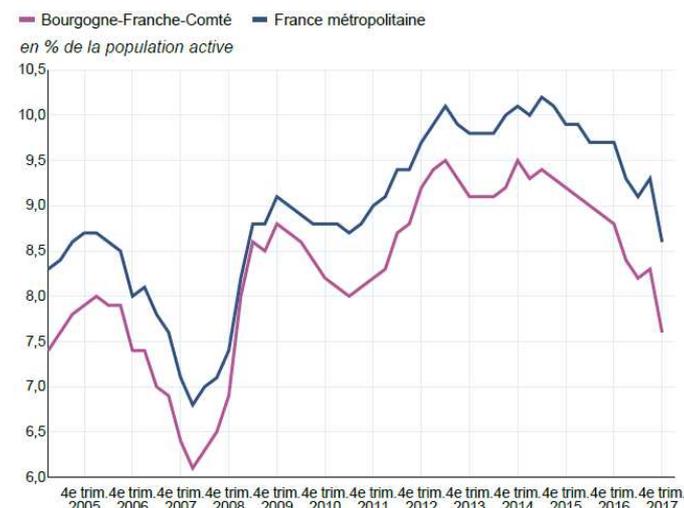
A l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie B et C augmente plus fortement que la moyenne régionale pour les seniors (+ 11 %) et les femmes (+ 8,3 %).

De manière générale, les personnes les plus éloignées de l'emploi semblent avoir plus de difficultés à réintégrer le marché du travail. Les demandeurs d'emploi de longue durée, inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an, sont en hausse très forte toutes catégories confondues. Ils sont 100 000 en Bourgogne-Franche-Comté, soit près de la moitié de l'ensemble des demandeurs. ■

### Pour en savoir plus

- Beck S., Vidalenc J., « Une photographie du marché du travail en 2017 - La baisse du chômage se confirme : - 0,7 point par rapport à 2016 », *Insee Première*, n° 1694, avril 2018.

## 1 Evolution trimestrielle du taux de chômage



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 3 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	104,9	66,2	-1,5	-5,6
Femmes	113,4	60,9	2,8	-1,5
Moins de 25 ans	31,1	18,1	-4,4	-8,6
25 à 49 ans	130,3	72,7	0,9	-3,9
50 ans ou plus	56,9	36,3	3,3	-0,6
Inscrits depuis un an ou plus	99,9	nd	5,5	nd
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>218,2</b>	<b>127,1</b>	<b>0,7</b>	<b>-3,7</b>
France métropolitaine	5 683,2	3 523,6	2,5	-0,2

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.

Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

## 2 Taux de chômage

en % de la population active

	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	Évolution 2017T4/2016T4 (en points de %)
Côte-d'Or	8,2	7,8	7,7	7,9	7,2	-1,0
Doubs	9,1	8,6	8,4	8,3	7,6	-1,5
Jura	7,4	7,1	6,9	7,0	6,4	-1,0
Nièvre	9,1	8,6	8,3	8,5	7,8	-1,3
Haute-Saône	9,4	9,0	8,8	8,7	7,9	-1,5
Saône-et-Loire	8,9	8,5	8,3	8,5	7,9	-1,0
Yonne	9,5	9,0	8,7	8,9	8,2	-1,3
Territoire de Belfort	10,7	10,2	9,9	9,7	8,7	-2,0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>8,8</b>	<b>8,4</b>	<b>8,2</b>	<b>8,3</b>	<b>7,6</b>	<b>-1,2</b>
France métropolitaine	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	-1,1

p : données provisoires.

Notes : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

# Démographie d'entreprises

## Toujours plus de créations, moins de défaillances

Pour la deuxième année consécutive, le contexte régional est favorable pour les créations d'entreprises. Après une hausse de 2,5 % en 2016 en Bourgogne-Franche-Comté, elles augmentent de 3,5 % en 2017. Comme l'an dernier, ce sont les entreprises individuelles hors régime du micro-entrepreneur qui portent cette dynamique. La baisse des défaillances amorcée en 2016 se poursuit et confirme la vitalité retrouvée de l'économie régionale. Ce rebond reste cependant moins élevé qu'au niveau national.

Pierre-Stéphane Lèbre, Insee

2017 est une bonne année pour l'entreprenariat. 16 250 entreprises sont créées en Bourgogne-Franche-Comté dans les activités marchandes non agricoles. C'est 500 entreprises de plus (*figure 1*) et une progression de 3,5 % par rapport à 2016, qui marquait déjà une reprise de l'activité. Dans le même temps, redressements et liquidations touchent moins de 2000 entreprises, une baisse de 3 % par rapport à l'an dernier. La situation est toutefois nettement meilleure à l'échelle de la France métropolitaine : les créations augmentent et les défaillances diminuent à des rythmes deux fois plus rapides que dans la région (*figure 4*).

### Retour vers l'entreprise individuelle classique

Près des trois quarts des créateurs choisissent l'entreprise individuelle : 40 % de micro-entrepreneurs et 31 % d'entrepreneurs classiques (*figure 2*). Ces derniers augmentent fortement. Ils sont plus de 5 000 cette année, une première depuis 2009 et une progression de plus de 10 % par rapport à l'an dernier. À l'inverse, les immatriculations de micro-entrepreneurs sont en baisse pour la quatrième année consécutive. Le régime du micro-entrepreneur, anciennement auto-entrepreneur, est certes moins attractif depuis sa rénovation en 2014. Il reste pourtant très prisé au niveau national, avec une augmentation des immatriculations de près de 9 %.

Les sociétés, personnes morales, représentent 29 % des créations. Les immatriculations augmentent de 3 % par rapport à l'an dernier.

### L'industrie portée par les entreprises individuelles classiques

Les créations rebondissent dans l'industrie, portées par l'envol des entreprises individuelles classiques. Avec 400 immatriculations sur l'année, elles atteignent un niveau jamais égalé depuis dix ans.

Les créations baissent de nouveau dans la construction après un bref rebond en 2016. La hausse des immatriculations d'entreprises individuelles classiques ne permet pas de compenser l'effondrement des créations au régime du micro-entrepreneur.

Dans les services aux entreprises, les créations progressent quels que soient la forme et le régime adoptés (*figure 3*). Même constat pour le commerce, les transports et l'hébergement-restauration, avec un bémol toutefois puisque ce secteur est le seul dans lequel les défaillances augmentent par rapport à l'an dernier : + 6 % (*figure 5*).

### La Côte-d'Or et le Territoire de Belfort particulièrement dynamiques

Les créations progressent dans six des huit départements de la région. En Côte-d'Or et dans le Territoire de Belfort, elles augmentent même plus rapidement qu'à l'échelle de la France métropolitaine, respectivement de 9 % et 7 % par rapport à l'an dernier. Par

ailleurs, avec des baisses de 10 et 15 %, les défaillances diminuent fortement dans ces deux territoires.

L'augmentation en Côte-d'Or est portée par les nouveaux micro-entrepreneurs, notamment dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration, où ils sont en augmentation de 47 % par rapport à l'an dernier. Dans le Territoire de Belfort, ce sont les créations de sociétés qui sont particulièrement dynamiques.

### Situations plus difficiles pour la Nièvre, la Saône-et-Loire et le Doubs

Avec une baisse de 3 % par rapport à l'an dernier, les créations sont en net retrait dans la Nièvre. La baisse des défaillances ne compense pas celle des immatriculations.

Les créations se maintiennent tout juste en Saône-et-Loire et progressent faiblement dans le Doubs. Or ces deux départements sont les seuls pour lesquels les défaillances augmentent par rapport à l'an dernier, respectivement de 5 et 10 %.

Dans ces trois territoires, les immatriculations au régime de micro-entrepreneur baissent plus fortement que la moyenne régionale. Elles s'effondrent même dans la Nièvre et en Saône-et-Loire : - 19 % et - 12 %. ■

### Pour en savoir plus

- Bonnetête F., « Les créations d'entreprises en 2017 », *Insee Première* n° 1685, Janvier 2018

**1 Créations d'entreprises par département**

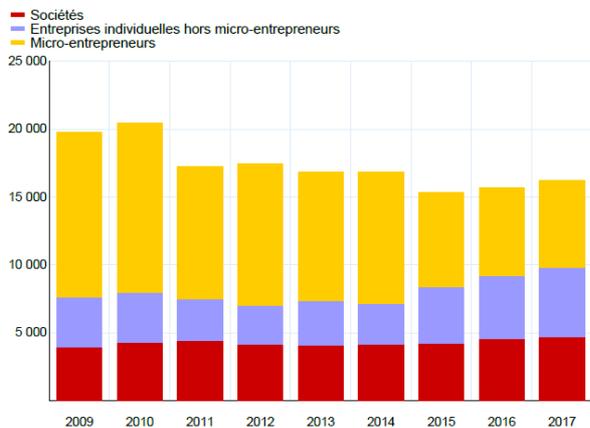
	en %				
	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Évolution 2017/2016	Créations en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016
Côte-d'Or	-1,7	10,0	18,5	3 703	9,5
Doubs	-0,5	7,8	-1,8	3 279	1,4
Jura	9,0	1,8	6,0	1 538	5,5
Nièvre	0,0	24,3	-19,3	958	-3,0
Haute-Saône	20,1	-2,5	2,0	1 121	4,3
Saône-et-Loire	4,9	17,2	-11,9	2 984	-0,1
Yonne	2,0	18,9	-7,5	1 875	2,2
Territoire de Belfort	9,8	8,0	4,0	798	7,0
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>3,1</b>	<b>10,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>16 256</b>	<b>3,5</b>
France métropolitaine	4,8	6,8	8,6	575 200	6,8

Note : données brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee - REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**2 Créations d'entreprises en Bourgogne-Franche-Comté**

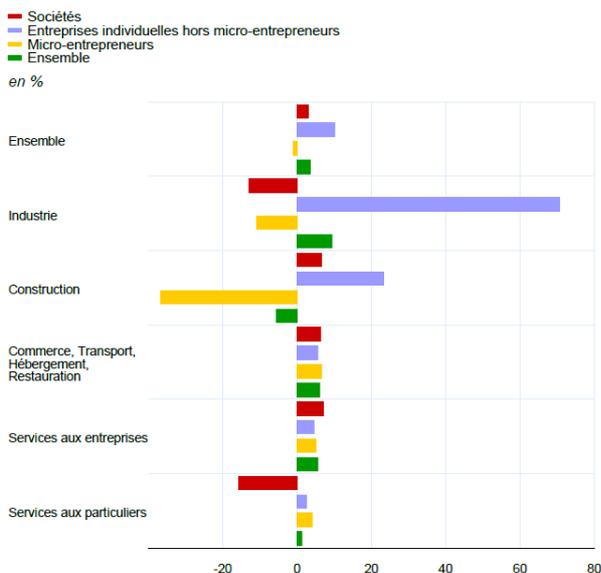


Note : nombre de créations brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee - REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

**3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 en Bourgogne-Franche-Comté**



Note : nombre de créations brutes

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles

Source : Insee - REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

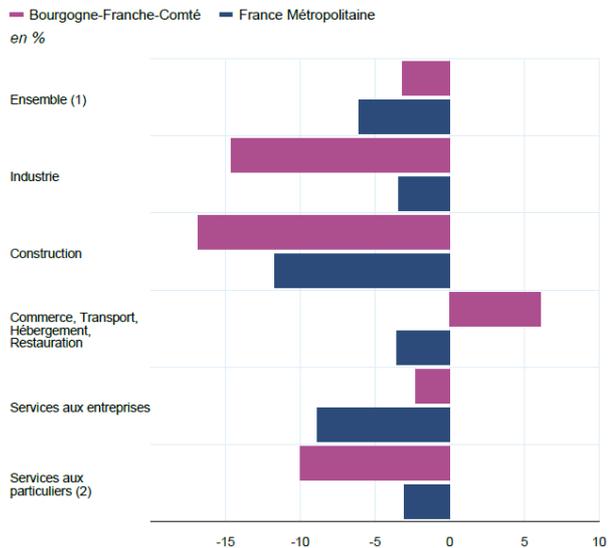
**4 Défaillances d'entreprises par département**

	Défaillances 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (%)
Côte-d'Or	373	-10,1
Doubs	381	13,7
Jura	169	-3,4
Nièvre	124	-10,1
Haute-Saône	155	-3,7
Saône-et-Loire	466	5,0
Yonne	221	-17,5
Territoire de Belfort	95	-15,2
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>1 984</b>	<b>-3,1</b>
France métropolitaine	53 142	-6,0

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/3/18).

**5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2016 et 2017 dans la région Bourgogne-Franche-Comté**



(1) : y compris agriculture

(2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales

Note : données brutes, en date de jugement

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/3/18).

# Construction

## La reprise se confirme pour les constructions de logements

Permis de construire et mises en chantier progressent fortement en Bourgogne-Franche-Comté, sur un rythme supérieur au niveau national. Si les ventes de logements neufs reculent pour la première fois en cinq ans, la région reste parmi les moins chères de France. La conjoncture ne profite toutefois pas au non résidentiel, dont les surfaces autorisées à la construction repartent à la baisse.

Pierre-Stéphane Lèbre, Insee

Le secteur de la construction, qui a été durement touché par la crise économique, est désormais dans une dynamique favorable. Il bénéficie d'une conjoncture économique globalement meilleure et de mesures publiques visant à favoriser l'investissement, permettre la construction de logements supplémentaires dans les territoires en tension, contenir la hausse des loyers et améliorer la qualité du parc immobilier, notamment sur les normes écologiques et énergétiques.

### La reprise des autorisations de construire des logements se confirme

Cette année, 13 300 permis de construire des logements ont été délivrés en Bourgogne-Franche-Comté. C'est 14 % de plus qu'en 2016, une progression dans la continuité de la reprise amorcée l'an dernier et largement supérieure à la hausse de 8 % observée au niveau national (figure 1). Le nombre de permis délivrés reste toutefois très éloigné de son niveau de 2006 (figure 2).

Les autorisations de construire augmentent dans la plupart des départements de la région, en particulier dans l'Yonne et en Côte-d'Or où le taux de croissance est supérieur à 40 %. Elles reculent néanmoins dans le Doubs et la Nièvre, où elles avaient fortement progressé l'an dernier.

### Les mises en chantier progressent pour la troisième année de suite

Cette année, 11 200 logements nouveaux ont été mis en chantier dans la région. C'est 20 % de plus qu'en 2016, une

progression là encore supérieure à la hausse de 17 % observée au niveau national (figure 2).

Avec une hausse de 46 % de logements neufs commencés par rapport à l'an dernier, l'augmentation des mises en chantier est particulièrement forte dans le Doubs. Elle concerne tous les départements à l'exception du Jura, où le nombre de logements neufs commencés baisse de 2 %, et du Territoire de Belfort, où il chute de 16 %. Le fort recul dans ce dernier doit être relativisé : les volumes étudiés sont assez faibles, chaque variation prend des proportions importantes.

### Les ventes de logements neufs reculent pour la première fois en cinq ans

Après quatre années de hausse ininterrompue, les ventes de logements neufs diminuent de 11 % en 2017 (figure 3). Les ventes d'appartements neufs, qui représentent l'essentiel de l'activité, reculent en effet de 12 %. Le nombre de logements neufs disponibles à la vente diminue fortement lui aussi, qu'il s'agisse des biens mis sur le marché cette année ou de ceux non encore vendus des années précédentes.

Les prix de vente baissent en Bourgogne-Franche-Comté, contrairement à la tendance nationale. La pression démographique est peu forte dans la région, laquelle perd même des habitants en 2017. L'accès à la propriété est moins coûteux que dans le reste du pays. Les appartements neufs se négocient en moyenne à 2 900 €/m<sup>2</sup>, contre 4 600 €/m<sup>2</sup> en France métropolitaine (figure 3). Même

constat pour les maisons neuves, avec des lots qui s'échangent en moyenne à 190 000 € contre 260 000 €.

### Le non résidentiel ne profite pas de l'embellie du reste du secteur

En 2017, 1 513 000 m<sup>2</sup> de locaux non résidentiels ont été autorisés à la construction en Bourgogne-Franche-Comté (figure 2). Une baisse de 12 % conforme à la tendance amorcée en 2011, en dépit du rebond exceptionnel de 2016, et bien plus marquée qu'au niveau national (figure 5).

Depuis 2011, les surfaces annuellement autorisées à la construction ont reculé de près d'un tiers. Cette baisse vaut pour tous les types de bâtiments à l'exception des entrepôts et des bureaux. Les surfaces octroyées aux entrepôts reculent toutefois de 7 % en 2017. Quant aux bureaux, les constructions étaient encore en recul avant la formidable progression de cette année, + 41 %. La baisse est particulièrement forte dans les exploitations agricoles et forestières, qui représentent le tiers des surfaces autorisées à la construction : - 20 % en un an. Elle atteint même - 27 % pour les bâtiments de services publics ou d'intérêt collectif et - 23 % pour les commerces. ■

## Pour en savoir plus

- Tableaux de l'économie française, « Construction », Insee Références, Édition 2018

**1 Logements autorisés par département**

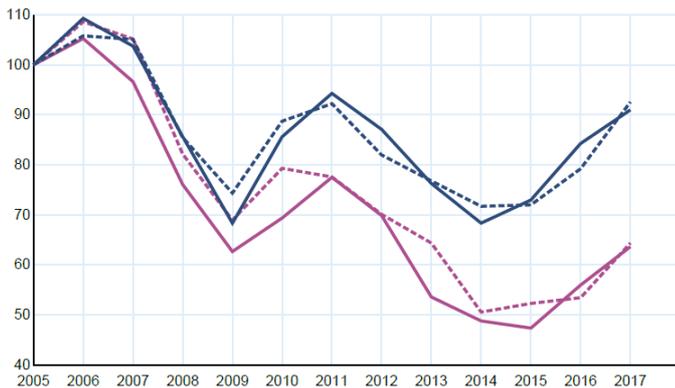
	en %		
	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Côte-d'Or	4 300	41,8	-4,4
Doubs	3 200	-5,5	-3,1
Jura	1 000	9,0	-5,3
Nièvre	300	-44,7	-12,5
Haute-Saône	900	11,2	-7,7
Saône-et-Loire	2 100	12,5	-6,9
Yonne	1 000	44,6	-17,8
Territoire de Belfort	500	8,1	-4,3
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>13 300</b>	<b>14,0</b>	<b>-6,3</b>
France métropolitaine	482 600	8,0	-2,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.  
 Champ : France métropolitaine.  
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

**2 Évolution de la construction de logements**

- Logements autorisés - Bourgogne-Franche-Comté
- Logements commencés - Bourgogne-Franche-Comté
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005

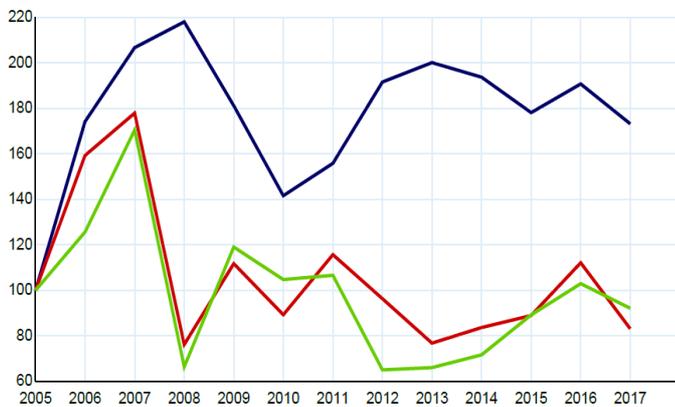


Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle  
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence  
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

**3 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Bourgogne-Franche-Comté**

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes, redressées pour 2017.  
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine  
 Source : SDES, enquête ECLN.

**4 Ventes des maisons et appartements neufs**

	Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine		
	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2)	En 2017 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (2)
<b>Maisons neuves</b>						
Nombre de ventes (1)	180	5,9	-4,8	10 639	-3,1	1,9
Prix moyen par maison	188 578	-2,9	-1,3	260 898	2,1	0,8
<b>Appartements neufs</b>						
Nombre de ventes (1)	1 657	-12,0	-0,3	119 178	2,6	5,5
Prix moyen au m <sup>2</sup>	2 904	-1,2	1,3	3 974	0,5	1,1

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes  
 (2) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 nd : données non disponibles  
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine  
 Source : SDES, enquête ECLN.

**5 Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type**

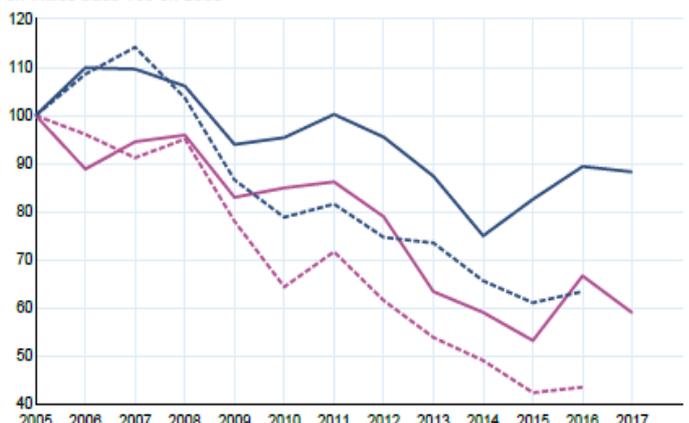
	Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2017 (en milliers de m <sup>2</sup> )	Evolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Artisanat	68	-4,2	-3,6	5,1	-3,1
Bureaux	119	41,2	-4,4	7,9	-3,3
Commerce	184	-23,0	-0,8	-0,6	-0,5
Entrepôt	218	-7,0	15,2	-3,6	8,2
Exploitation agricole ou forestière	503	-19,5	-9,1	-5,4	-4,0
Hébergement hôtelier	29	62,2	-15,4	11,7	2,2
Industrie	185	19,2	-7,8	-6,8	-1,8
Service public ou d'intérêt collectif	207	-27,0	-5,4	0,6	-7,8
Ensemble	1 513	-11,5	-5,0	-1,3	-2,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Note : données brutes provisoires en date réelle.  
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

**6 Évolution de la surface de construction en locaux non résidentiels**

- Locaux autorisés - Bourgogne-Franche-Comté
- Locaux commencés - Bourgogne-Franche-Comté
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle  
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

# Tourisme

## Fréquentation record dans les hôtels et campings de la région

La fréquentation touristique est en hausse en 2017 par rapport à 2016, aussi bien dans les hôtels que dans les campings. Le nombre de nuitées est à un niveau jamais atteint, porté par le retour de la clientèle étrangère. L'embellie concerne les huit départements de la région, à l'exception de l'hôtellerie du Jura.

Florent Ovieve, Insee

Les dépenses des touristes en Bourgogne-Franche-Comté sont estimées à 4,6 milliards d'euros au dernier compte de 2014. Environ 15 % sont consacrées aux hébergements touristiques marchands : hôtels, campings, gîtes ou locations entre particuliers.

En 2017, les seuls hôtels et campings de la région réalisent 10,3 millions de nuitées (*avertissement*), une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente (*figure 1*). La progression est encore meilleure au niveau national : + 5 %. Toutes les régions bénéficient de l'embellie.

### Fréquentation au plus haut

Les hôtels de la région réalisent 7,3 millions de nuitées sur l'année (*figure 2*), les campings 3 millions entre avril et septembre (*figure 5*). Des niveaux jamais atteints pour une augmentation respective de 2 % et 10 % par rapport à l'an dernier.

La fréquentation hôtelière est à la hausse sur les neuf derniers mois après un premier trimestre décevant. Elle est notamment soutenue par le tourisme d'affaires, en hausse de 4 % et qui représente la moitié des nuitées. Dans les campings, la fréquentation est en hausse sur chaque mois à l'exception de mai.

### Retour de la clientèle étrangère

Après une fréquentation 2016 très affectée par la menace terroriste, la clientèle étrangère est en hausse particulièrement forte en 2017 : + 3 % dans les hôtels, + 10 % dans les campings. La clientèle

française augmente également, au même rythme pour les campings mais deux fois moins vite dans l'hôtellerie.

Dans l'hôtellerie, la clientèle française réalise près des trois quarts des nuitées. Les Belges forment le second contingent avec 5 %, suivis de près par les Chinois et les Allemands, 4 %. La clientèle chinoise est de retour sans pour autant retrouver son niveau exceptionnel de 2015. Après une mauvaise année 2016, la clientèle britannique continue de chuter sous l'effet de la baisse de la livre sterling.

Dans les campings, la clientèle est majoritairement étrangère (*figure 5*). Les Néerlandais réalisent 27 % de l'ensemble des nuitées, les Allemands 11 %, les Belges, 5 %. La clientèle française reste le premier contingent avec 47 % des nuitées.

### Le choix de la qualité

La fréquentation est plus favorable dans l'hôtellerie reconnue pour sa qualité d'accueil. Le nombre de nuitées croît de 5 % dans les établissements haut-de-gamme, quatre ou cinq étoiles, plus vite que pour les autres catégories (*figure 3*).

Dans les campings de la région, l'augmentation des nuitées concerne tous les types de campings, classés comme non classés. Huit sur dix d'entre elles sont toutefois réalisées dans des campings trois étoiles ou plus (*figure 6*). De plus, les emplacements nus tendent à diminuer en faveur d'emplacements équipés. Sur l'année, les premiers ont légèrement baissé quand les seconds ont augmenté de 5 %. Le nombre global d'emplacements offerts reste stable.

### Embellie dans tous les départements

L'activité croît partout dans la région. Dans la plupart des départements, les nuitées sont en hausse qu'il s'agisse de l'hôtellerie ou des campings, de la clientèle française ou étrangère.

Dans la Nièvre, les hausses dans l'hôtellerie et les campings sont uniquement portées par la clientèle française. En Saône-et-Loire, l'hôtellerie est là aussi uniquement soutenue par la clientèle nationale. En Haute-Saône à l'inverse, ce sont les touristes étrangers qui portent la progression de l'hôtellerie.

Le Jura enfin est le seul département dans lequel la fréquentation hôtelière recule. Cela est toutefois largement compensé par la progression très importante des nuitées dans les campings. ■

#### Avertissement :

Depuis 2017, l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air est menée en France métropolitaine d'avril à septembre auprès des terrains de camping classés, des aires naturelles et des terrains non classés. Dans la région, la collecte démarrait auparavant en mai, les données d'avril 2010 à 2016 ont donc été estimées. Les nuitées hors saison dans les campings (janvier, février, mars, octobre, novembre, décembre), ne sont pas estimées par les enquêtes de l'Insee.

### Pour en savoir plus

- Ovieve F., « Saison d'été 2017 : fréquentation en hausse de 5,5 % dans les hôtels et les campings de la région », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 48, novembre 2017

**1 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings**

— Nombre de nuitées - Bourgogne-Franche-Comté  
 - - Nombre d'arrivées - Bourgogne-Franche-Comté  
 — Nombre de nuitées - France métropolitaine  
 - - Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

**4 Fréquentation des hôtels et des campings**

en milliers

	Bourgogne-Franche-Comté		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
<b>Arrivées</b>	<b>5 255</b>	<b>982</b>	<b>117 894</b>	<b>24 180</b>
- Français	3 675	446	81 527	16 215
- Étrangers	1 580	536	36 367	7 965
<b>Nuitées</b>	<b>7 263</b>	<b>2 990</b>	<b>209 934</b>	<b>123 971</b>
- Français	5 206	1 406	134 254	85 202
- Étrangers	2 056	1 584	75 680	38 769
<b>Durée moyenne du séjour (en jours)</b>	<b>1,4</b>	<b>3,0</b>	<b>1,8</b>	<b>5,1</b>
- Français	1,4	3,2	1,6	5,3
- Étrangers	1,3	3,0	2,1	4,9

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

**2 Nombre de nuitées dans les hôtels par département**

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	
Côte-d'Or	2 507	2,0	0,4	39,7
Doubs	1 074	6,8	0,1	21,1
Jura	518	-5,7	-0,4	19,7
Nièvre	437	1,1	-0,1	16,4
Haute-Saône	162	0,2	-4,6	17,6
Saône-et-Loire	1 485	1,9	1,0	26,8
Yonne	752	1,7	-0,0	20,2
Territoire de Belfort	328	7,0	3,8	25,5
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>7 263</b>	<b>2,2</b>	<b>0,3</b>	<b>28,3</b>
France métropolitaine	209 934	4,9	-0,2	36,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

**5 Nombre de nuitées dans les campings par département**

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2017	
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Côte-d'Or	376	6,7	-1,6	57,7	19,1
Doubs	355	8,9	1,1	59,1	35,9
Jura	1 098	13,8	2,4	49,1	43,6
Nièvre	251	3,0	-1,5	41,9	23,7
Haute-Saône	126	14,7	2,5	43,6	19,1
Saône-et-Loire	537	9,0	1,1	63,8	17,1
Yonne	209	3,4	0,1	48,5	15,8
Territoire de Belfort	38	4,0	8,8	36,0	36,7
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>2 990</b>	<b>9,6</b>	<b>1,0</b>	<b>53,0</b>	<b>30,1</b>
France métropolitaine	123 971	5,5	1,0	31,3	52,0

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé dans toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

**3 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie**

	Nombre de nuitées en 2017 (milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	2 380	56 235	1,7	-2,8
3 étoiles	3 127	78 477	3,6	4,7
4-5 étoiles	897	53 326	4,9	9,8
Non classés	859	21 896	-4,0	17,0
<b>Total</b>	<b>7 263</b>	<b>209 934</b>	<b>2,2</b>	<b>4,9</b>

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

**6 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie**

	Nombre de nuitées en 2017 (milliers)		Évolution 2017/2016 (%)	
	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine	Bourgogne-Franche-Comté	France métropolitaine
1-2 étoiles	327	15 871	10,9	-3,2
3-4-5 étoiles	2 381	102 398	8,9	8,0
Non classés	282	5 702	14,3	-9,0
<b>Total</b>	<b>2 990</b>	<b>123 971</b>	<b>9,6</b>	<b>5,5</b>

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que de mai à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

# Transport

## Forte progression du fret routier intrarégional

Le fret routier progresse fortement en Bourgogne-Franche-Comté grâce à l'augmentation des échanges intrarégionaux. Les immatriculations de véhicules neufs décrochent par rapport à la tendance nationale, grevées par la forte baisse dans le Doubs. Le transport aérien progresse peu en comparaison de l'ensemble du pays et reste très marginal.

Pierre-Stéphane Lèbre, Insee

### Transport routier : développement du fret à l'intérieur de la région

Le transport routier régional atteint 14,5 milliards de tonnes-kilomètres en 2017, soit une augmentation de 8 % légèrement supérieure à la moyenne nationale, qui s'établit à 7 %.

Cette augmentation est portée par le transport routier intrarégional. Après une année 2016 qui avait amorcé un début de reprise, il atteint 4,2 milliards de tonnes-kilomètres en 2017. C'est un milliard de plus que l'an dernier, soit une augmentation de 33 %, signe d'échanges qui s'intensifient au sein même de la région (*figure 1 et 2*).

Les échanges avec l'extérieur de la région quant à eux restent stables. Import et export sont à l'équilibre.

### Immatriculations de véhicules : pas d'augmentation, la région en retrait

Après deux années de reprise des immatriculations de véhicules neufs dans la région, 2017 marque un nouveau coup d'arrêt (*figure 3*). Alors que les immatriculations progressent à nouveau de 5 % au niveau national cette année et atteignent leur plus haut

niveau depuis six ans, elles sont stables en Bourgogne-Franche-Comté, avec 100 500 véhicules. Le décrochage amorcé en 2012 par rapport à la tendance nationale continue de s'amplifier.

Les ventes de véhicules particuliers se contractent légèrement, aux alentours de 82 000. Elles sont grevées par la baisse de 9 % des immatriculations dans le Doubs. Le département, qui bénéficie de l'implantation de l'usine Peugeot à Montbéliard, représente pour la première fois moins du quart des immatriculations régionales. Les immatriculations reculent également de 3 % en Haute-Saône, effet de rattrapage suite à la hausse importante de 2016. Les ventes de véhicules particuliers progressent partout ailleurs, jusqu'à + 8 % dans l'Yonne. En Côte-d'Or, elles augmentent de 5 % pour la deuxième année consécutive.

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers se portent à 16 000 et celles de véhicules industriels à 2 000. Des progressions de 2 % et 4 % là encore très inférieures à la moyenne nationale.

### Transport aérien : faible progression dans un contexte difficile

110 600 passagers ont pris l'avion depuis ou à destination de la région en 2017 (*figure 5*). Cela ne représente que 0,07 % du transport aérien en France. Plus de neuf passagers sur dix ont volé à destination d'une ville étrangère sur une ligne à bas coûts. L'aéroport de Dole-Tavaux est l'unique aéroport commercial de la région après la fermeture de celui de Dijon-Bourgogne en 2016. Avec 107 000 passagers cette année, il se classe avant-dernier sur les 43 aéroports que compte le pays. Les 3 600 passagers restants ont été desservis par les petits aérodromes qui parsèment la région.

Le nombre de passagers passant par Dole-Tavaux n'augmente que de 2 % (*figure 6*). L'aéroport cherche encore sa place dans un environnement national pourtant favorable au transport aérien, avec une augmentation de 6 % en 2017. Dole-Tavaux ne propose que quatre lignes en effet et a du mal à attirer des flux entrants de passagers. Il fait face à la proximité des aéroports de Paris, Lyon ou encore Bâle-Mulhouse, ainsi que de la bonne implantation des gares TGV dans la région. ■

### Pour en savoir plus

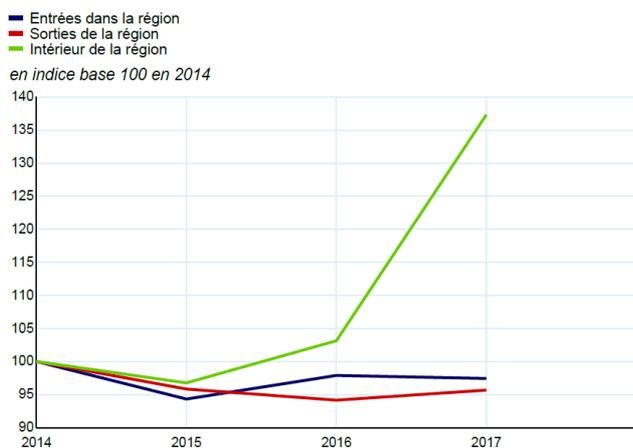
- Tableaux de l'économie française, « Transports de marchandises », *Insee Références*, Édition 2018
- Tableaux de l'économie française, « Transports de voyageurs », *Insee Références*, Édition 2018

**1 Transport de marchandises par la route**

Bourgogne-Franche-Comté	2017 (p)		Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (1)
	(millions de tonnes - kilomètres)		
Entrées dans la région	5 167		-0,9
Sorties de la région	5 163		-1,5
Intérieur de la région	4 173		11,2

P : données provisoires.  
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.  
 Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

**2 Évolution du transport routier de marchandises dans la région Bourgogne-Franche-Comté**



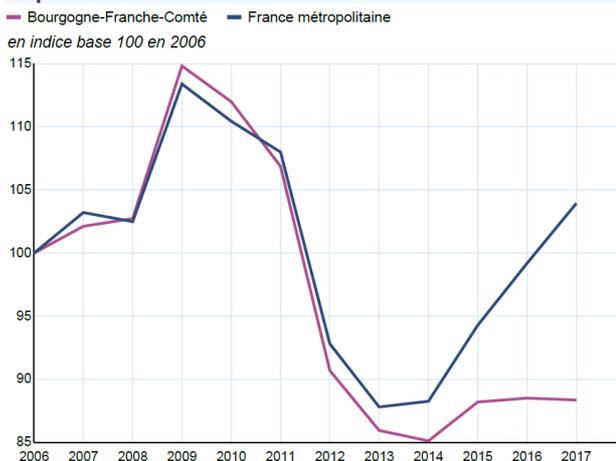
p : données provisoires.  
 champ : hors transport international.  
 Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

**3 Immatriculations de véhicules neufs**

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
	Côte-d'Or	14 787	4,5	4 128	6,6	397	10,3	19 387
Doubs	21 320	-9,1	3 114	-9,4	407	5,7	24 932	-8,8
Jura	7 561	3,3	1 607	9,2	269	15,0	9 449	4,2
Nièvre	5 295	1,5	1 053	12,5	136	-10,5	6 491	2,8
Haute-Saône	5 747	-3,9	945	3,6	228	16,9	6 929	-2,7
Saône-et-Loire	13 901	3,3	2 714	-2,4	468	0,4	17 095	2,1
Yonne	8 865	8,4	1 879	8,9	165	0,0	10 969	8,3
Territoire de Belfort	4 564	3,4	589	1,9	57	-31,3	5 214	2,6
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>82 040</b>	<b>-0,2</b>	<b>16 029</b>	<b>2,0</b>	<b>2 127</b>	<b>4,3</b>	<b>100 466</b>	<b>0,2</b>
France métropolitaine	2 079 511	4,8	436 929	7,1	51 756	6,9	2 574 534	5,2

Note : données brutes.  
 (1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.  
 (2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.  
 (3) : y compris immatriculations de transports en commun.  
 Source : SDES, SIDIV.

**4 Evolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs**



Note : données brutes.  
 Source : SDES, Fichier central des automobiles, SIDIV.

**5 Passagers des aéroports**

	Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine	
	Passagers 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Lignes nationales	6 814	13,1	-31,4	3,4	1,0
Lignes internationales	103 484	1,7	49,0	6,8	3,5
Transit	308	10,4	-35,5	-12,3	-7,6
<b>Total</b>	<b>110 606</b>	<b>2,4</b>	<b>14,1</b>	<b>5,8</b>	<b>2,7</b>
dont lignes à bas coût (low cost)	99 980	2,3	///	11,3	10,5
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	90,4	///	///	///	///

Note : données brutes.  
 (1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Prendre en compte que les lignes low-cost à Dole-Tavaux n'ouvrent qu'en 2012 et que l'aéroport de Dijon ferme fin 2015.  
 /// : absence de donnée due à la nature des choses.  
 Source : Union des aéroports français.

**6 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Bourgogne-Franche-Comté**



Source : Union des aéroports français.

# Agriculture

## Des niveaux de production élevés

En 2017, les grandes cultures renouent avec des rendements satisfaisants. Les vendanges sont d'un bon niveau, à l'exception notable du Jura. Dans une filière bovine en difficulté, les exportations de jeunes bovins atteignent un nouveau record. Les livraisons de lait, en hausse à partir du mois de juin, se maintiennent au niveau de 2016.

Laurence Malet (Draaf), Amandine Ulrich (Insee)

En Bourgogne-Franche-Comté, la valeur ajoutée produite par l'agriculture chaque année est d'environ 5 milliards d'euros. La filière végétale y contribue pour un tiers devant la filière viticole et les filières animales, environ 25 % chacune. Avec 15 % la filière lait ferme la marche. Les variations annuelles peuvent être fortes, en fonction des aléas climatiques et de la conjoncture internationale. La région est particulièrement viticole comparée à l'ensemble de la France, dont près des deux tiers de la valeur ajoutée sont portés par les filières végétales.

### Retour à la normale pour les grandes cultures

En 2017 en Bourgogne-Franche-Comté, la production de céréales et oléoprotéagineux progresse fortement par rapport à la moyenne des cinq dernières années. La hausse atteint 12 % pour le blé et 14 % pour l'orge d'hiver, qui représentent les deux tiers de la production régionale en quintaux. Elle est de 5 % pour le maïs et 6 % pour le colza, qui en représentent eux le quart. C'est la très mauvaise récolte de 2016 qui fait chuter la moyenne quinquennale.

L'Yonne et la Côte-d'Or sont les premiers producteurs de la filière végétale, avec 30 % et 25 % de la production régionale.

Les abondantes récoltes mondiales pèsent sur les prix (figure 1). Les cours du blé et du colza sont inférieurs à la moyenne des cinq dernières années. La tonne de blé passe de 169 € à 153 € en un an avec l'arrivée de l'exceptionnelle récolte russe du mois d'août. Même tendance pour la tonne de colza, qui passe de 424 € à 359 € avec l'arrivée massive de produits concurrents : soja américain en avril puis canola canadien en novembre.

### De bonnes vendanges, les vignes du Jura durement frappées par le gel

La production de vins dans la région progresse par rapport à la moyenne des

cinq dernières années : 2 % d'hectolitres de vin en plus (figure 2). La production du vignoble de Côte-d'Or a notamment augmenté de 21 %. À l'opposé, la moitié des vignes jurassiennes n'ont produit aucun raisin cette année à cause de la vague de froid qui a touché la région fin avril et plus rudement le Jura. La production en Saône-et-Loire est stable. Le département demeure le premier pourvoyeur de la région avec 44 % des volumes récoltés en 2017. Dans l'Yonne et dans la Nièvre, les récoltes diminuent par rapport à la moyenne des cinq dernières années mais retrouvent un niveau largement supérieur à celui de 2016.

Le prix du vrac augmente. Le litre Chablais se renchérit de 43 %, les rouges de Saône-et-Loire de 21 %, les rouges et les blancs de Côte-d'Or de 13 %. Cela s'explique par une forte baisse des volumes échangés entre viticulteurs et négociants. La faible récolte de 2016 a en effet comprimé les volumes de vins commercialisés en 2017.

Les exportations de vins AOP (appellation d'origine protégée) atteignent un chiffre d'affaires record de plus de 900 millions d'euros. Il est notamment porté par le Crémant de Bourgogne, + 21 % en volume, et les vins rouges, + 6 %.

### La filière bovine en difficulté

Les abattages de bovins baissent à 280 000 têtes en 2017, soit une diminution de 6 % par rapport à l'année précédente. Ceci est lié au développement du végétarisme et à la concurrence du porc, bien moins cher. Les abattages de porc ont ainsi augmenté de 7 %. Cela ne compense pas les baisses de production d'une filière bovine qui représente plus de 80 % de la valeur ajoutée de la filière viande dans la région.

La production baisse mais les prix n'augmentent pas. Le taurillon est à 3,99 €/Kg en moyenne annuelle, la vache laitière à 2,82 €/Kg. La charolaise est à 3,58 €/Kg en fin d'année (figure 3). Des cours tous inférieurs à ceux d'il y a cinq

ans. Outre la concurrence du porc, 1,59 €/Kg en moyenne annuelle (figure 4), il y a une baisse d'exigence sur la qualité gustative. Cela est lié au développement du manger maigre et de la viande hachée, malgré la tendance au développement des circuits courts.

Dans ce contexte difficile, les exportations de jeunes bovins tirent leur épingle du jeu et atteignent un niveau record pour la seconde année d'affilée : 200 000 bêtes à destination du pourtour méditerranéen, dont plus des trois quarts vendues en Italie.

### Les livraisons de lait se maintiennent et repartent à la hausse en fin d'année

Les livraisons atteignent 1,55 milliards de litres, un niveau comparable à la moyenne des trois dernières années (figure 5). Cela tient à la bonne forme du Doubs et de la Haute-Saône, qui produisent 38 % et 19 % du lait régional en 2017 et dont les livraisons augmentent de 3 % et 1 %. Dans les six autres départements la production est en baisse, de 1 % dans le Jura à 10 % dans la Nièvre.

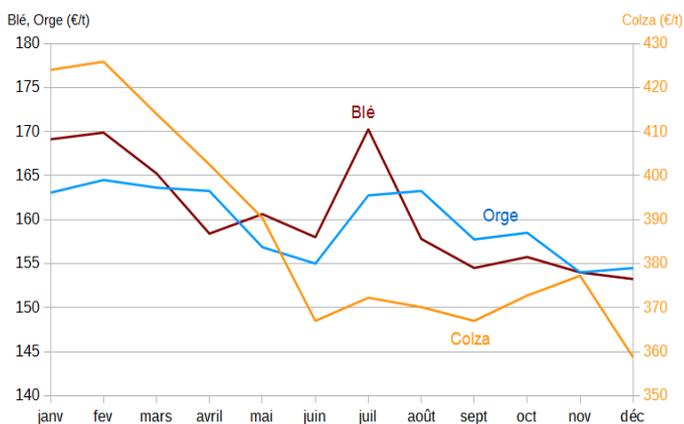
La tendance est néanmoins à la hausse sur période récente. Si l'on compare le second semestre 2017 au second semestre 2016, la production régionale de lait augmente de 6 %. Tous les départements sont concernés.

Les mille litres de lait s'échangent à 438 € en moyenne sur 2017, une augmentation de 6 % par rapport à 2016. En France, la progression est bien plus rapide, 13 % en moyenne. Les prix restent bien plus bas cependant : 354 € les mille litres. Cela s'explique pour partie par la forte différence entre le lait conventionnel, 355 € les mille litres dans la région, et le lait AOP du Doubs et du Jura, 522 €. Dans ces deux départements, la hausse des prix est contenue. Pour les autres, elle va de 8 % dans le Territoire de Belfort à 16 % en Saône-et-Loire, des niveaux plus conformes à la tendance nationale. ■

### Pour en savoir plus

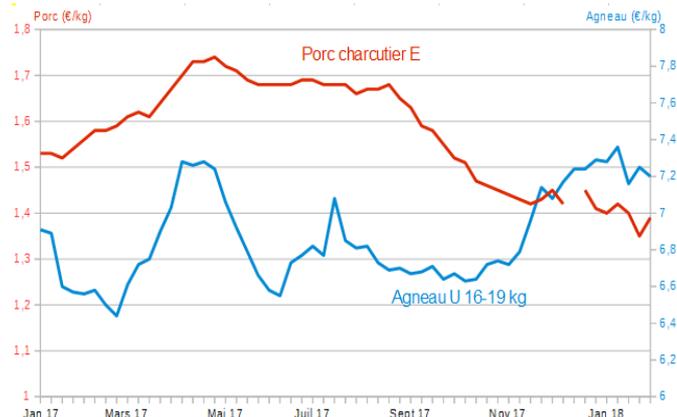
- Dausse H, Desbiez-Piat J-M., Froissart P., Malet L., Zeller Y. : *Conjoncture agricole* n° 21, Agreste, Février 2018

**1 Cotations des grandes cultures appliquées en Bourgogne-Franche-Comté en 2017**



Note : Blé tendre (cotation Fob Rouen), Orge (cotation Fob Creil), Colza (cotation Fob Moselle)  
Source : Dijon céréales

**4 Cotations porcs et agneaux appliquées en Bourgogne-Franche-Comté en 2017**



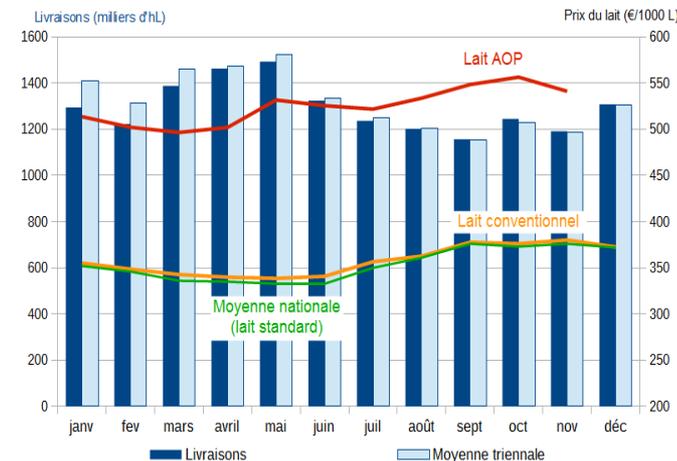
Note : Cotation manquante pour le porc la semaine 50 de 2017  
Source : France Agrimer, Cotation zone Nord et Cotation Sud-Est

**2 Récolte de vin par département en Bourgogne-Franche-Comté**

	2017 (en hl)	Evolution 2016-2017 (en %)	Evolution 2017 - Moyenne 5 ans (en %)*
Côte-d'Or	456 230	+ 67	+ 21
Jura	43 500	- 54	- 43
Nièvre	73 000	+ 31	- 8
Saône-et-Loire	704 920	- 4	+ 1
Yonne	331 980	+ 61	- 6

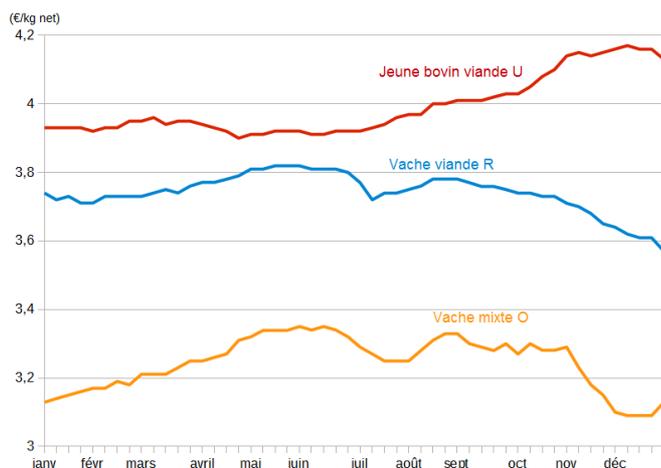
\* Récolte 2017 comparée à la moyenne 2012 – 2016  
Source : Agreste – DRDDI

**5 Prix et livraison de lait en Bourgogne-Franche-Comté en 2017**



Source : Agreste, Enquêtes mensuelles laitières

**3 Cotations bovines appliquées en Bourgogne-Franche-Comté en 2017**



Source : Agreste, Commission Bassin Centre-est

# Frontaliers

## L'emploi frontalier continue de progresser

La majorité des travailleurs frontaliers résident dans les départements le long de la frontière suisse, près des trois quarts habitent le Doubs. Ils travaillent principalement dans les cantons suisses limitrophes et sont employés en majorité dans l'industrie, en particulier dans l'horlogerie. Leur croissance se poursuit à un rythme plus rapide que l'année précédente, notamment pour les départements du Jura et du Doubs.

Amandine Ulrich (Insee)

Fin 2017, 34 300 Bourguignons-Franco-Comtois exercent une activité en Suisse. C'est 620 de plus qu'un an auparavant, une hausse de 1,8 % qui s'inscrit dans une tendance de long terme mais marque une nette accélération par rapport à l'an dernier. Ce rythme est comparable à celui des deux autres régions frontalières de la Suisse, Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est, qui accueillent respectivement 58 % et 21 % des résidents français occupant un emploi en Suisse. La Bourgogne-Franche-Comté en accueille 20 %.

### Le travail frontalier concerne prioritairement l'Arc jurassien

Les travailleurs frontaliers de la région habitent majoritairement dans le Doubs, le Jura et le Territoire de Belfort (figure 1) et la plupart d'entre eux travaillent dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura (figure 2).

Le Doubs partage 170 km de frontière avec la Suisse. Avec 24 700 navetteurs, il rassemble près des trois quarts des frontaliers de la région. 44 % d'entre eux travaillent dans le canton de Neuchâtel, 34 % dans le canton de Vaud et 15 % dans celui du Jura.

Dans le département du Jura, 5 900 habitants travaillent en Suisse, dont 86 % dans le canton de Vaud. Dans le Territoire de Belfort enfin, 3 000 habitants travaillent en Suisse, 78 % dans le canton du Jura.

### Le travail frontalier en hausse dans tout l'Arc jurassien

Avec une augmentation de 3,7 %, le Territoire de Belfort est comme en 2016 le département dans lequel la croissance du nombre de frontaliers est la plus forte (figure 4). Ce territoire, qui entretient des

liens réduits avec la Suisse, bénéficie en 2017 de l'achèvement côté suisse de l'autoroute Transjurane. La progression est néanmoins plus faible que l'an dernier, où elle atteignait 4,6 %.

Dans les autres départements français de l'Arc jurassien, l'augmentation du nombre frontaliers est plus faible mais marque à l'inverse une accélération par rapport à 2016. Dans le Jura, la progression est cette année de 2,9 % contre 0,4 % l'an dernier. Dans le Doubs, elle est de 1,3 % contre 0,6 % l'an dernier.

En Suisse, le nombre de frontaliers en provenance de Bourgogne-Franche-Comté augmente dans tous les cantons de l'Arc jurassien (figure 5).

### La hausse concerne aussi le reste de la région

Dans les autres départements, le nombre de frontaliers travaillant en Suisse est aussi en augmentation.

Ils sont 400 en Haute-Saône, 3,9 % de plus qu'en 2016 alors qu'ils étaient en net retrait cette année-là, - 6,2 %.

Ils sont enfin 300 dans le reste de la région, essentiellement répartis entre la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or. C'est 3,4 % de plus qu'en 2016, soit une accélération par rapport à l'an dernier où ils avaient progressé de 2,1 %.

### Un frontalier sur trois travaille dans l'industrie horlogère

Les frontaliers travaillent en majorité dans l'industrie manufacturière suisse et en particulier dans l'industrie horlogère, qui emploie un tiers d'entre eux. Conséquence de ce profil industriel, plus de la moitié des travailleurs frontaliers sont ouvriers,

majoritairement qualifiés. Par ailleurs, près d'un quart des frontaliers exercent une profession intermédiaire.

Les frontaliers qui ne proviennent pas des départements de l'Arc Jurassien ont un profil légèrement différent. Ils travaillent moins souvent dans le secteur industriel et un sur trois exerce une activité de services. Seul un tiers d'entre eux sont ouvriers et ils occupent plus fréquemment des professions intermédiaires ou des postes de cadres. ■

#### Définitions

Les **travailleurs frontaliers** comptabilisés par l'Office Fédéral de la Statistique sont des ressortissants étrangers détenteurs d'une autorisation de travail en Suisse (permis G) et domiciliés dans une zone frontalière étrangère.

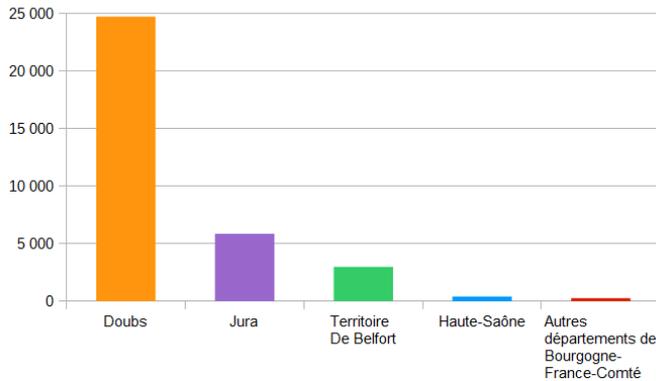
L'**Arc jurassien** désigne ici les territoires de part et d'autre de la frontière franco-suisse : en France, les départements du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort ; en Suisse, les cantons de Vaud, de Neuchâtel, du Jura et le district nord du canton de Berne.

#### Pour en savoir plus

- Bouriez M., Charton C., Girardin M., René Y., « Le marché du travail dans l'Arc jurassien en 2016 », OSTAJ, juillet 2017
- Bouriez M., Charton C., Hmamda N., René Y., « Quatre territoires de coopération au sein de l'Arc jurassien », OSTAJ, mars 2018

**1 Répartition des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 selon le département de résidence**

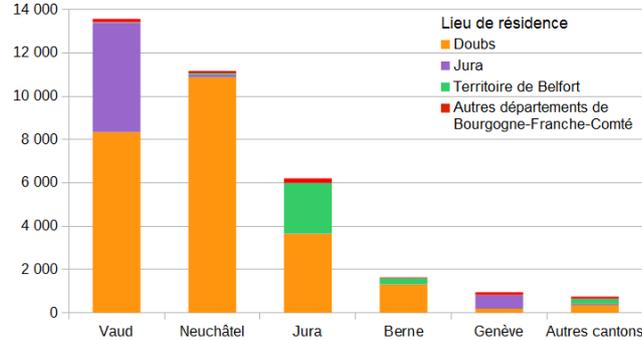
Nombre de frontaliers travaillant en Suisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**2 Répartition des frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et travaillant en Suisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 selon le canton de travail**

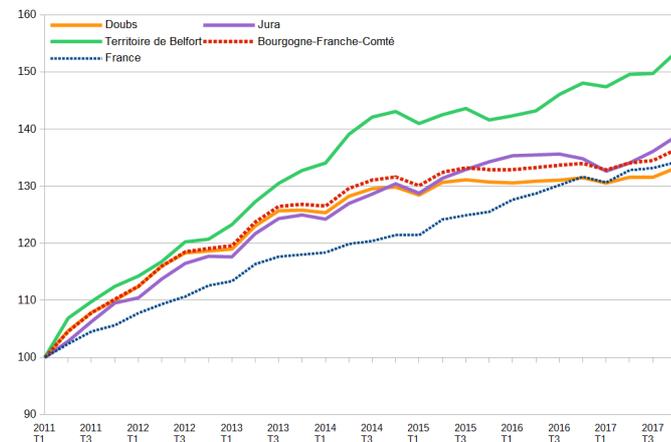
Nombre de frontaliers travaillant en Suisse au 4<sup>e</sup> trimestre 2017



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**3 Evolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse**

Indice base 100 au 1er trimestre 2011



Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**4 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le département de résidence**

Lieu de résidence	Effectifs au 4 <sup>e</sup> trimestre 2017	Evolution (%)	
		2017 / 2016	2016 / 2015
<b>Bourgogne-Franche-Comté dont :</b>	<b>34 270</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 0,8</b>
Doubs	24 730	+ 1,3	+ 0,6
Jura	5 870	+ 2,9	+ 0,4
Territoire de Belfort	2 990	+ 3,7	+ 4,6
Haute-Saône	410	+ 3,9	- 6,2
<b>France</b>	<b>173 170</b>	<b>+ 2,0</b>	<b>+ 4,9</b>

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**5 Évolution du nombre de frontaliers résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse selon le canton de travail**

Lieu de travail	Effectifs au 4 <sup>e</sup> trimestre 2017	Evolution (%)	
		2017 / 2016	2016 / 2015
<b>Suisse dont :</b>	<b>34 270</b>	<b>+ 1,8</b>	<b>+ 0,8</b>
Vaud	13 570	+ 2,7	- 0,0
Neuchâtel	11 170	+ 0,2	- 0,8
Jura	6 210	+ 2,1	+ 3,3
Berne	1 640	+ 3,7	- 1,5
Genève	940	+ 0,8	+ 13,7

Source : Office fédéral de la statistique (Statistiques des Frontaliers)

**Source**

Au travers de la source Statistique des frontaliers (STAF), l'Office fédéral de la statistique (OFS) suisse fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité et leurs principales caractéristiques. Ces données sont collectées à partir du registre des autorisations frontalières délivrées et celui des assurances sociales.

L'Insee produit également des statistiques de frontaliers à partir des lieux de résidence et de travail déclarés au recensement de la population. Contrairement à l'OFS, ces données concernent l'ensemble des résidents, quelle que soit leur nationalité.

Pour autant, les deux sources sont concordantes : en 2014, 32 300 frontaliers travaillent en Suisse au recensement de la population, tandis que l'OFS comptabilise 31 800 frontaliers étrangers en provenance de la Bourgogne-Franche-Comté.

# Définitions

## Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

## Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

## Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

## Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et

de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

### Contrat starter

Le contrat starter est un contrat aidé dans le secteur marchand à destination des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Il a pour but, grâce à une aide financière à l'employeur, de faciliter l'accès durable à l'emploi des jeunes. Le montant de l'aide est fixé au niveau régional à hauteur de 45 % du SMIC horaire brut.

### Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n°2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1er janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1er janvier 2011).

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) étant prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir reste possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;

le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de

manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 qui demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### **Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD**

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

### **Emploi d'Avenir / EAV**

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

### **Emploi salarié**

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### **Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie**

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### **Estimations d'emploi localisées**

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs).

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

### **Hôtellerie de plein air (camping)**

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### **Immatriculations de voitures particulières neuves**

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### **Intérim**

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

### **Logement autorisé**

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### **Logement collectif**

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### **Logement commencé**

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1er janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

### Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1er janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1er janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1er janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons

internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

### Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

### Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

### **Sit@del2**

Sit@del2 est la base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

### **Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

### **Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

### **Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

**Coordination** Direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

**Contribution** Draaf Bourgogne-Franche-Comté

**Directeur de publication** Moïse Mayo

**Rédacteur en chef** Pablo Debray

**Auteurs** Laurence Malet (Draaf)  
Pierre-Stéphane Lèbre (Insee)  
Florent Ovieve(Insee)  
Amandine Ulrich (Insee)  
Guillaume Volmers (Insee)

**Contact presse** Courriel : [dr25-communication-externe@insee.fr](mailto:dr25-communication-externe@insee.fr)

© Insee 2018  
Retrouvez - nous sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

# Insee Conjoncture

Bourgogne-Franche-Comté



## Bilan économique 2017 Bonne dynamique économique en 2017

L'emploi se développe, soutenu par l'intérim et les services marchands. L'emploi frontalier continue de progresser. Le taux de chômage recule pour la troisième année consécutive. Le nombre de créations d'entreprises augmente et il y a moins de défaillances. La reprise se confirme pour les constructions de logements. La fréquentation touristique est au plus haut dans les hôtels et campings de la région. Dans l'agriculture, la production renoue avec des niveaux élevés.

Conjoncture N° 13  
mai 2018

ISSN 2497-4609

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
25020 Besançon

Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :  
Pablo Debray

ISSN : 2497-4609

© Insee 2018